



14ème législature

Question N° : 46364	De M. Michel Zumkeller (Union des démocrates et indépendants - Territoire de Belfort)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social		Ministère attributaire > Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social
Rubrique >Parlement	Tête d'analyse >ordre du jour	Analyse > formation professionnelle.
Question publiée au JO le : 17/12/2013 Réponse publiée au JO le : 03/03/2015 page : 1548 Date de changement d'attribution : 27/08/2014		

Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le futur projet de loi de formation professionnelle qui doit normalement être étudié à l'Assemblée nationale courant 2014. Il est très inquiet pour le projet qui n'arrive pas à aboutir lors des réunions de préparations avec les professionnels, les directeurs des écoles supérieures et les organisations syndicales dans son ministère. Ce projet de loi est d'une importance capitale pour l'économie de notre pays ; il souhaite donc savoir s'il sera bien à l'étude à l'Assemblée nationale pour 2014.

Texte de la réponse

La loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, l'emploi et la démocratie sociale a été publiée au Journal officiel du 6 mars 2014.